

|  |  |
|--|--|
| <p align="center"><b>Projet “Centre de la mémoire Algéro-Française” à la ferme aux Granges à Palaiseau (Essonne)</b></p>   | <p align="right">14 décembre 2023</p>                        |
| <p><b>Auteurs:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• François Delfaud (Palaisien depuis 1977, Fondateur FelixConcordia SARL, courant politique Nature et Solidarité)</li> <li>• des Palaisiens qui nous inspirent tant</li> <li>• tous les palaisiens prêts à apporter leurs idées dans ce projet participatif citoyen</li> </ul> | <p>v0.1 (les parties surlignées en jaune sont à rédiger)</p> |



*2 peuples réunis par la force, la violence et la passion.  
L'amour sera plus fort dans notre avenir commun pour nos jeunes, les travailleurs et les retraités*

## SOMMAIRE

|  |           |
|--|-----------|
| <b>1. RÉSUMÉ / CONCEPT</b> .....   | <b>2</b>  |
| <b>2. LE PRÉ-PROJET AU 18 DÉCEMBRE</b> .....   | <b>3</b>  |
| 2.1. Pourquoi un centre de mémoire:.....   | 3         |
| 2.2. L'histoire entre l'Algérie et la France:.....   | 3         |
| 2.3. Les acteurs locaux:.....  | 4         |
| 2.4. L'utilité publique.....   | 5         |
| 2.5. Pourquoi à la Ferme aux Granges?.....   | 6         |
| 2.6. Aperçu des besoins financiers.....  | 7         |
| 2.7. Le financement:.....  | 8         |
| <b>3. PLANNING DU DÉVELOPPEMENT DU PROJET</b> .....  | <b>10</b> |
| 3.1. Planning global:.....   | 10        |
| 3.2. Etape1 Déc 2024 préprojet v0.1: des éléments sérieux pour ouvrir le débat politique/citoyen.... | 10        |
| 3.3. Etape2 Janv-Mars 2024: vers un pré-projet v0.2 pour vote au Conseil Municipal.....              | 10        |
| 3.4. Etape3 Avril-Sept 2024: finalisation du projet v1.....  | 11        |
| 3.5. Etape4 à partir d'Oct 2024: démarrage du projet.....  | 11        |
| <b>4. ANNEXES:</b> .....   | <b>12</b> |
| 4.1. Rapport Benjamin Storia.....  | 12        |
| 4.2. LeMonde 20janvier2021: France-Algérie : les 22 recommandations du rapport Stora.....            | 15        |

# 1. RÉSUMÉ / CONCEPT

La semaine du 18 déc 2023, l'avenir de la ferme aux Granges va être discuté dans nos conseils municipal et d'agglomération, pour sans doute faire l'objet d'une session à un projet d'aménagement d'une école hôtelière suisse aux frais d'inscription assez élitistes.

Et si Palaiseau et sa population prenions avantage de ce lieu si unique et si beau pour en faire un lieu fort sur notre histoire nationale, car sans notre si adorable Zizou national, nous n'aurions pas notre coupe du monde ! Mais aussi pour les raisons suivantes:

**Le devoir de mémoire:** de 1830 à la fin de la guerre d'Algérie le 19 mars 1962, c'est une histoire coloniale violente et passionnée qui nous est imposée à nous les nouvelles générations, sans oublier les mouvements de populations depuis 1962 qui ont contribué aux 30 glorieuses et jusqu'à aujourd'hui dans notre industrie. Comme le suggérait Benjamin Stora dans son rapport remis en janvier 2021 à notre Président de la République, **n'oublions pas le devoir de mémoire qui s'impose** ; pour amplifier une relation encore plus belle entre nos deux peuples de part et d'autre de la Méditerranée.

**La résonance locale et nationale:** Et à Palaiseau, nous avons beaucoup d'atouts pour célébrer ce devoir de mémoire : notre **célèbre Palaisien Henri Alleg** auteur de *La question* sur les événements dramatiques de la guerre d'Alger ; la proximité des transports en commun pour rendre accessible à tous les parisiens ; notre cluster scientifique Paris-Saclay qui construit des relations avec d'autres clusters notamment en Afrique du nord ; la renommée de la ville en associant ensemble les acteurs politiques, associatifs, particuliers au sein d'un projet si fort ; ce devoir de mémoire aussi pour nos populations palaisiennes ; tout cela nous impose d'avoir enfin un lieu sur l'histoire mouvementée depuis 1830, lieu qui rayonnera bien au-delà de Palaiseau, de la communauté d'agglomération, du département de l'Essonne et de la région Ile-de-France nous en serons si fiers les Palaisiens.

**Le lieu: La ferme aux Granges** dans le quartier Camille Claudel comporte plusieurs bâtiments avec une emprise au sol de plus de 600m<sup>2</sup>, cela représente une surface idéale pour accueillir un musée/cité de taille moyenne pouvant ainsi intégrer un espace d'exposition permanente, un espace temporaire et un petit auditorium. Autre avantage, **le bâti extérieur serait conservé** permettant ainsi de conserver la mémoire du plateau de Saclay des grands corps de ferme du 19e siècle. Pour relier le passé à l'avenir des grands pans de toit seraient équipés de **panneaux solaires** pour rendre autosuffisant ce lieu en énergie et une isolation par l'intérieur serait facilement envisagée.

**Les forces vives:** La pétition *Appel pour qu'un hommage à Henri Alleg soit rendu par la ville de Palaiseau* a reçu **2704 signatures**, c'est un ratio remarquable sur une ville d'environ 30000 habitants, D'autre part, le 14 octobre dernier une **centaine de palaisien** venait assister au débat organisé autour du palaisien Henri Alleg disparu il y a 10 ans, et témoin incontournable d'épisode honteux de la guerre d'Algérie. Les forces vives sont là comme en témoigne aussi la rédaction de ce dossier.

**Le financement:** La ferme aux granges nécessite des travaux importants de toiture, d'isolation, de mise aux normes, d'installation intérieure. C'est l'occasion de réaliser un bâtiment autonome en énergie par le pour montrer ainsi que l'immobilier ancien peut tout aussi bénéficier de normes énergétiques des plus ambitieuses et performantes en s'appuyant sur les agences publiques sur la transition énergétique et leur financement à moyen/long terme. D'autre part, nous proposons d'ouvrir à la fois une souscription publique pour des tickets allant de 2500€ à 100000€ et du crowdfunding pour des participations publiques sur des montants plus modestes. L'état à son plus haut niveau sera sollicité car c'est bien le Président Macron qui commandait en juillet 2020 auprès de Benjamin Stora la rédaction d'un rapport sur les questions mémorielles portant sur la colonisation et la guerre d'Algérie.

ref: pétition sur <https://www.change.org/p/appel-pour-qu-un-hommage-%C3%A0-henri-alleg-soit-rendu-par-la-ville-de-palaiseau>

## 2. LE PRÉ-PROJET AU 18 DÉCEMBRE

### 2.1. Pourquoi un centre de mémoire:

Le rapport de Benjamin Stora (voir en annexe) souligne bien le nécessaire devoir de mémoire entre les deux peuples, **les souvenirs de la colonisation ont laissé des traces fort inégales dans l'histoire coloniale et l'Algérie y occupe une place centrale notamment par:**

- la longueur du temps de la présence française 132 ans,
- la forte colonisation de peuplement européen,
- la découverte du pétrole et du gaz,
- l'expérimentation des essais nucléaires au Sahara,
- la cruauté d'une guerre de plus de sept ans.
- l'histoire particulière concerne toujours des millions français, "pieds noirs" et soldats, officiers
- les harkis, immigrés algériens, bi-nationaux vivant des deux côtés de la Méditerranée.

Les deux civilisations de part et d'autre de la Méditerranée se sont mélangées et restent mélangées, les 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et futures générations garderons encore pour très longtemps une double appartenance, avec des plaies mal refermées depuis la guerre l'Algérie. Ces nouvelles générations comme les autres français ont besoin d'un lieu de mémoire sur cette histoire belle et douloureuse. Pour reconnaître les abus de chaque partie, notamment des colonisateurs français, et des réussites aussi.

Le temps passe aussi pour les jeunes qui ont subi la guerre d'Algérie, ils ont plus de 75 ans "es jeunes appelés" de l'époque, leurs mémoires sonores avec le recul et le temps est si riche, en témoignages émouvants, les cœurs s'ouvrent complètement pour cette génération âgée.

Palaisien à la fin de sa vie, le journaliste d'origine métropolitaine Henri Alleg représente une clef de voûte forte en ayant mélangé / confronter si durement les 2 civilisations durant la guerre d'Algérie, il est en effet l'auteur de La Question un témoignage clandestin des tortures opérées par nos para français durant la guerre.

Palaiseau doit avoir de l'ambition, non seulement scientifique mais aussi historique. Qui plus est une jonction peut être aussi imaginer car le cluster Paris-Saclay est très enthousiaste avec les collaborations étrangères scientifiques dans les fuseaux horaires proches.

La Ferme aux granges est bien placée pour les Parisiens car accessible par le RER-B et bientôt la ligne 18. Cette espace appartenant à la CPS / Palaiseau pourrait être rénové et servir de lieu de musée/cité sur l'histoire Algéro-Française.

Et enfin, peut-être le plus important dans ce type de projet, les ressources humaines c'est-à-dire les personnes très attachées à cette histoire franco-algérienne sont très nombreuses, une réunion en septembre sur Henri Alleg réunissait plus de 100 participants.

### 2.2. L'histoire entre l'Algérie et la France:

#### **Quelques extraits de Wikipédia sur l'Algérie et l'Algérie Française:**

[Source Wikipédia] **La conquête de l'Algérie par la France débute par le débarquement de l'armée d'Afrique à Sidi-Ferruch (Alger) le 14 juin 1830** commandée par le général de Bourmont. Elle s'achève en partie lors de la reddition formelle de l'émir Abdelkader au duc d'Aumale, le 23 décembre 1847. Cette phase initiale de la conquête se termine par la soumission des populations d'Algérie à la Royauté puis plus tard par la création des départements français d'Algérie en décembre 1848. Des campagnes de pacification du territoire continuent cependant de se dérouler durant les décennies qui suivent, et la conquête du Sahara n'est achevée qu'en 1902.

**Dès 1830, la conquête de l'Algérie est accompagnée d'une colonisation de peuplement forcée** par la nécessité de ravitailler en vivres les forces militaires grandissantes : les militaires français deviennent des colons en s'installant et aménageant le territoire conquis. Les pionniers sont par la suite rejoints par des Corses ou des Alsaciens-Lorrains dont la région a été annexée par l'Allemagne en 1871, mais également par un petit nombre d'immigrants étrangers arrivant par vagues successives des pays méditerranéens frontaliers, surtout d'Espagne, mais aussi d'Italie et de Malte, possession britannique depuis 1814. Les ressortissants d'Allemagne et de Suisse sont également encouragés à prendre part à la colonisation dans une dynamique de remplacement de population

**La guerre d'Algérie (en arabe : حرب الجزائر),** aussi connue sous les appellations événements d'Algérie, révolution algérienne, guerre d'indépendance algérienne et guerre de libération nationale, est un conflit armé qui se déroule de 1954 à 1962 en Algérie française, et se termine par la reconnaissance de

l'indépendance, validée par une large majorité lors d'un référendum populaire et la victoire politique du Front de libération nationale. En tant que guerre d'indépendance et de décolonisation, elle oppose des nationalistes Algériens, principalement réunis sous la bannière du Front de libération nationale (FLN), à la France. Elle est à la fois un double conflit, militaire et diplomatique, et une double guerre civile, entre les communautés d'une part et à l'intérieur des communautés d'autre part. Elle a lieu principalement sur le territoire de l'Algérie française, mais a également des répercussions en France métropolitaine, où les attentats de l'OAS causent plus d'un millier de morts.

**La guerre d'Algérie entraîne de graves crises politiques en France, qui ont pour conséquences le retour au pouvoir de Charles de Gaulle et la chute de la Quatrième République**, à laquelle succède la Cinquième République. Après avoir donné du temps à l'armée française pour lutter contre l'Armée de libération nationale (ALN) en utilisant tous les moyens à sa disposition, le général de Gaulle penche finalement pour l'autodétermination en tant que seule issue possible, ce qui conduit une partie des officiers supérieurs français à se rebeller contre De Gaulle lors du "putsch des généraux".

**A la fin de la guerre, parmi les rapatriés d'Algérie on trouve aussi les harkis**, une partie des supplétifs engagés dans l'Armée française durant la guerre d'Algérie sans avoir le statut de militaires. Les « harkas », formations très mobiles, sont d'abord employées localement pour défendre les villages, puis constituées en commandos offensifs sous la responsabilité d'officiers français. La France s'engage à accueillir tous les harkis et leur famille rapprochée après la guerre d'Algérie, mais revient sur l'engagement à la suite des accords d'Évian. Seuls 42 500 harkis trouvent finalement refuge en France métropolitaine.

### **Et entre Palaiseau et l'Algérie:**

Le lien pourrait sembler dilué à l'échelle nationale, mais Palaiseau a un devoir de mémoire multiple avec à la fois :

- le journaliste Henri Alleg qui témoigna de l'intérieur de la torture opérée durant la sâle guerre d'Algérie dans son célèbre livre *La Question* paru clandestinement,
- un tissu associatif sur les amitiés franco-algériennes issues des blessures de la guerre
- une communauté nord-africaine importante dans l'Agglomération CPS au Ulis, Massy, qui ont contribué indubitablement à l'effort industriel dans nos usines dans les années 60s, 70s, 80s et après;
- de nombreux évènements comme le débat film sur *La Question*, ou très récemment le samedi 14 octobre 2023 où l'association des Amis de l'Humanité Nord Essonne organisait deux tables à la Rigole salle de la Rigole devant une centaine de Palaisien avec la participation de Nils Andersson (éditeur suisse de "La Question" en 1958 et président de l'ACCA), Eloïse Dreure (docteure en histoire contemporaine, spécialiste du mouvement communiste en Algérie coloniale), Rosa Moussaoui (journaliste à l'Humanité et autrice avec A. Ruscio de "L'humanité censuré 1954-1962"), Estelle Nabeyrat (critique d'art AICA et commissaire d'exposition, intervenante au département design à l'ENS Paris-Saclay), Stanislas Nordey (acteur et metteur en scène, interprète de "La Question") et Anne Simonin (historienne et autrice de l'essai "Les Éditions de Minuit, 1942 - 1955, le devoir d'insoumission")
- des commerçants franco-algériens
- de nombreux jeunes issus de la seconde voire troisième génération

## **2.3. Les acteurs locaux:**

### **Le tissu associatif local:**

- **ACCA (Association des Combattants de la Cause Anticoloniale):** fondée il y a 35 à l'initiative d'Henri Alleg
- **ARAC Palaiseau (Association Républicaine des Anciens Combattants):** elle s'engage pour la défense des droits des Anciens Combattants, la lutte pour la paix, des actions de solidarité et la participation aux manifestations patriotiques. Contact Jean-Philippe Eluard [jean-philippe.eluard@orange.fr](mailto:jean-philippe.eluard@orange.fr)
- **Comité Départemental du Souvenir du Général de Gaulle :** Participation de façon active à toute action se rattachant directement ou indirectement au souvenir du Général De Gaulle, 1er résistant de France, libérateur de la patrie, restaurateur de l'indépendance nationale et de la grandeur française. Commémorations.

- **FNACA Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Afrique, Maroc et Tunisie: (antenne Palaisienne)** entretenir et renforcer les liens de camaraderie et de solidarité entre les anciens mobilisés en Algérie, Maroc et Tunisie. Assurer la sauvegarde de leurs droits matériels et moraux. La fédération nationale dispose d'une riche collection de poster/ouvrages/films (voir <https://www.fnaca.org/fr/memoire-et-histoire/realisations-memoire> ). Contact à Palaiseau: Serge Gregory [serge.gregory@orange.fr](mailto:serge.gregory@orange.fr)
- **Le Pont de l'Amitié:** Lutter contre le racisme et l'antisémitisme, contre l'isolement dans les quartiers. Promouvoir le rapprochement entre les communautés et entre les cultures. Contact Abdelmajid Benbachir [benbachirabdelmajid@gmail.com](mailto:benbachirabdelmajid@gmail.com)
- **Soli'Pal:** cohabitation, partage, amitié et loisirs. Organisation d'événements culturels sur nos traditions et cultures orientales ainsi que la solidarités entre Palaisiens et autres. Contact Khadija Boudarra tel [solipal.fr@gmail.com](mailto:solipal.fr@gmail.com) et <https://fb.com/profile.php?id=100081439811098>
- **UNC Palaiseau (Union Nationale des Combattants):** Rassemblement des combattants, défense de leurs droits, voyages et sorties. Contacts avec les homologues allemands de Unna. Le site national promeut le travail de mémoire et la formation civique des jeunes générations (<https://www.unc.fr/presentation/l-unc/buts-et-objectifs> ). Contact à Palaiseau Claude Depasse [claudedepasse@free.fr](mailto:claudedepasse@free.fr)

### Les anciens de Palaiseau:

- **Interview de Marcel (+ de 90ans) se rendant au marché le 29 oct 2023 :** *“J’ai connu Henri Alleg alors que La Question était interdite, je l’ai acheté sous le manteau parce que j’avais un collègue qui était en cheville avec l’imprimeur, et ensuite j’ai rencontré Alleg quand il a vendu son livre, mais beaucoup plus tard, il m’a dédicacé La Question 3 ans après. [l’intervieweur: Waouh, à Palaiseau on a des héros]. Non pas des héros, mais des gens qui ont des convictions et qui n’en démordent pas, des convictions sérieuses.”*



### Les jeunes palaisien.nes.s:

- récupérer des témoignages

## 2.4. L'utilité publique

L'article du journal Le Monde du 20janvier2021 "France-Algérie : les 22 recommandations du rapport Stora" (en annexe) permet d'identifier au moins 10 des 22 recommandations fortement en rapport avec notre projet. Notamment à travers les recommandations (n°2) le témoignage, (n°6) les disparus, (n°12) les archives, (n°14) l'édition et la diffusion des travaux des historiens, (n°15) les traductions des écrits de langue berbère, (n°16) les programmes scolaires avec des interactions avec les milieux scolaires, (n°17) les jeunes créateurs franco-algérien, (n°18) la création de musées, (n°19) l'organisation de colloques, (n°20) des expositions comme celle organisée en 2021 au Musée national de l'histoire de l'immigration, (n°21) Gisèle Halimi grande figure de l'opposition à la guerre d'Algérie.

Évidemment ce projet de musée s'il incorpore un petit auditorium, permettrait d'accueillir les écoliers, collégiens et lycéens de notre département.

## 2.5. Pourquoi à la Ferme aux Granges ?

**Le monument:** Encastré au cœur du nouveau quartier Camille Claudel, ce corps de ferme sur environ un hectare est typique des fermes du 18<sup>e</sup>/19<sup>e</sup> siècle jalonnant le plateau de Saclay. Il est divisé en 2 lots, avec sous confirmation, une partie appartenant à l'état (ministère de l'agriculture, via l'INRA) et l'autre à la CPS Communauté Paris-Saclay qui accueille les Chantiers d'insertion. Compte-tenu de l'état très dégradé, la majorité municipale aimerait céder ce bien, une école hôtelière Suisse aux frais d'inscription assez élitiste semble prête à en faire l'acquisition.

Faut-il laisser ce témoin de notre plateau disparaître dans un projet sans fateur palaisienne ? Nous proposons une alternative qui permettrait de garder le charme extérieur de ce corps de ferme, pour servir à une cause noble pour nous peuple franco-algérien pour réparer nos blessures et travailler de plus belle ensemble à un plus beau futur.

La surface au sol d'environ 600m<sup>2</sup> avec une surface une fois développée par un étage intérieur permettrait de disposer d'environ 1000m<sup>2</sup> qui pourrait se répartir entre l'espace d'exposition permanente, un espace temporaire de 150m<sup>2</sup>, et un petit auditorium pour tous les témoignages audiovisuels.

La surface importante des toits permettrait aussi de faire un bâtiment quasi autonome en énergie avec une surface de panneau solaire importante, et une isolation intérieure moderne de qualité.



Fig. Photos à partir de la rue Maurice Berteaux (Route de Saclay)

**Plans de masse et cadastral:**

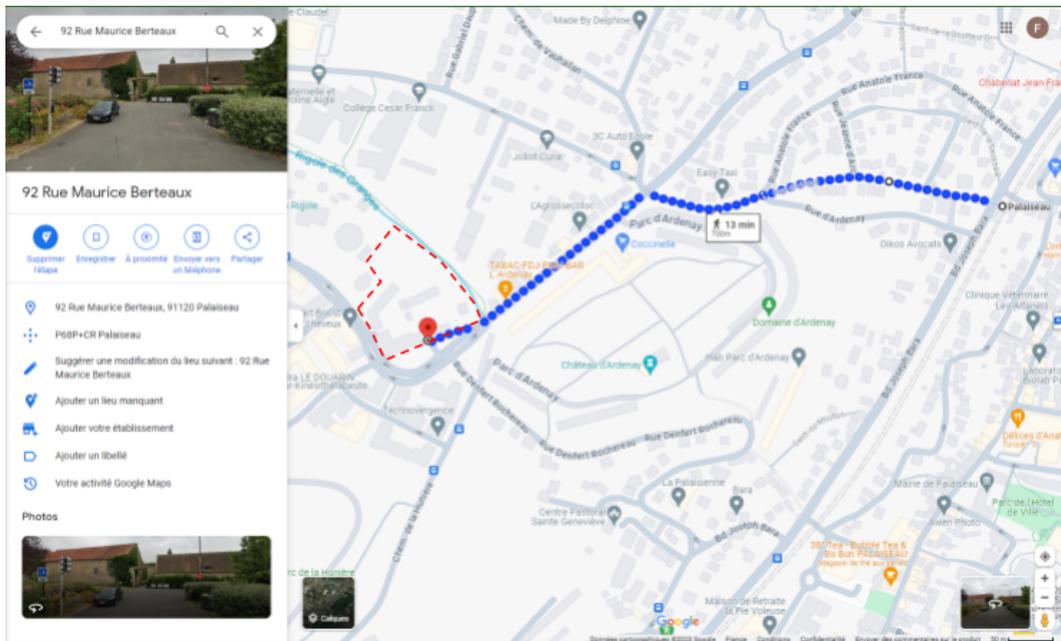


Fig. plan Google avec en rouge la Ferme aux granges et en pointillé bleu le chemin du RER-B

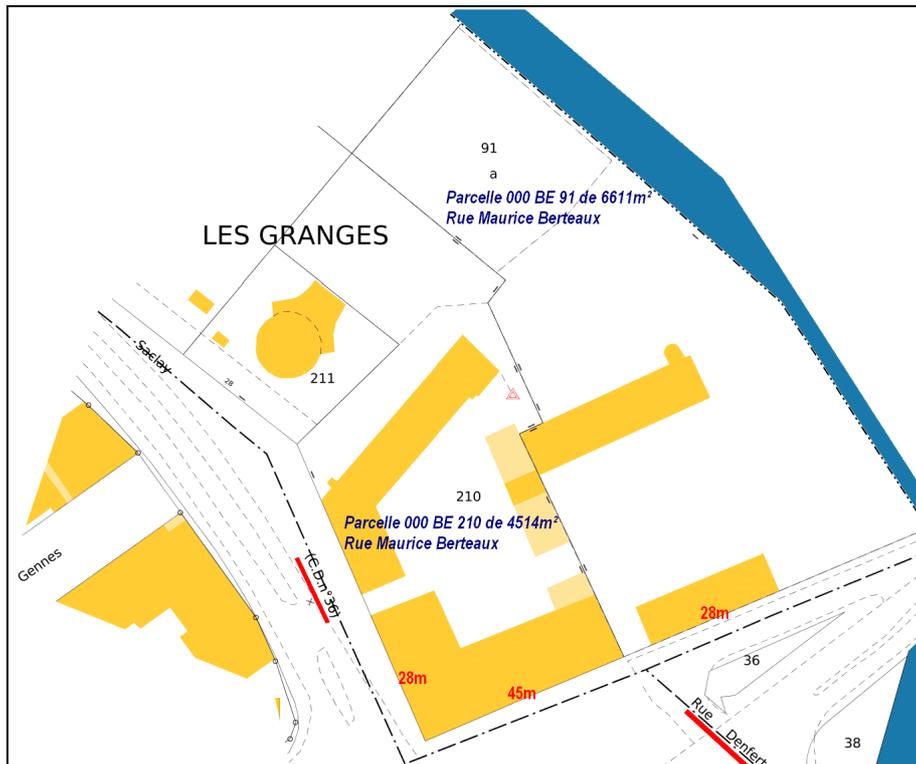


Fig. Plan cadastral avec les parcelles 000BE91 et 000BE210

**Accès à partir des transports publics: 10min à pied de la gare RER-B de Palaiseau : Rue du Mont (270m) puis Rue d'Ardenay (140m) puis Rue Maurice Berteaux (250m)**

## 2.6. Aperçu des besoins financiers

### Partie investissement:

A ce stade du projet, il est difficile de pouvoir chiffrer, mais on peut s'attendre à une enveloppe globale d'un minimum de 2 millions d'euros

| Description des lots   | Budget minimal |
|--|----------------|
| Les bureaux d'étude technique à partir de la phase 3 (voir le chapitre 3) - architecte 100€/m², maitre d'oeuvre, maîtrise d'ouvrage pour une surface de 1000m² | ~400000€       |
| Les travaux de gros oeuvres de réfection des murs et de la toiture (il est à noter   | ~200000€       |

|   |          |
|---|----------|
| qu'une partie de la toiture pourrait bénéficier de travaux de réfection plus en rapport avec l'installation de panneaux solaires) sur la base de 250€/m <sup>2</sup> pour 800 m <sup>2</sup> de toiture (source <a href="https://www.helloartisan.com/guide-prix-travaux/tarif-toiture-m2">https://www.helloartisan.com/guide-prix-travaux/tarif-toiture-m2</a> ) |          |
| Travaux pour l'installation de panneaux solaires 500€/m <sup>2</sup> pour 500m <sup>2</sup> de toiture (source <a href="https://www.hellowatt.fr/panneaux-solaires-photovoltaiques/prix-panneau-solaire-m2">https://www.hellowatt.fr/panneaux-solaires-photovoltaiques/prix-panneau-solaire-m2</a> )  | ~250000€ |
| Travaux aménagements intérieurs 300€/m <sup>2</sup> pour une surface de ~1000m <sup>2</sup> (source <a href="https://atome.black/article/cout-amenagement-locaux-commerciaux/">https://atome.black/article/cout-amenagement-locaux-commerciaux/</a> )   | ~300000€ |
| Réalisations des supports de muséologies (posters et décors muraux 100000€, décors, reconstitution de scène 50000€, écrans numériques 50000€, ...)  | ~250000€ |

### Partie fonctionnement:

Une fois ouvert, le musée doit prévoir un budget de fonctionnement minimal d'environ 350000€ par an

| Description                              | Montants annuels |
|--|------------------|
| Energie/eau                              | 10000€           |
| Assurance                                | 25000€           |
| Petites réparations                      | 20000€           |
| Salaires (3 ETP Emploi Temps Plein)      | 200000€          |
| Nettoyages                               | 50000€           |
| Gardiennage                              | 25000€           |
| Achat de nouveaux supports de muséologie | 50000€           |

## 2.7. Le financement:

### Souscription publique:

Le financement des monuments aux morts de 14-18 ont fait l'objet de subventions publiques, de souscription publique, de vente de terrains communaux, par le biais de diverses manifestations bals, séances théâtrales, concerts, tombola, quêtes ; relayés aussi par les associations d'anciens combattants; des dons de collectivités ou de particuliers.

La piste de la souscription publique doit être envisagée compte tenu de l'attachement des français et des algériens à cette histoire commune.

**Pour le financement de la partie investissement, nous envisageons la souscription publique suivante à niveaux multiples**, le nom des contributeurs s'il le désire serait associé à une plaque évoquant l'amour des 2 peuples:

| Niveau              | Description | Nombre | Total      |
|---------------------|-------------|--------|------------|
| Contributeur Majeur | 50000€      | 5      | 250 000€   |
| JeParticipe         | 10000€      | 25     | 250 000€   |
| UnePartDeMoi        | 2500€       | 50     | 125 000€   |
| Entreprise          | 100000€     | 5      | 500 000€   |
| Total               |             |        | 1 250 000€ |

### Création d'une fondation:

A FINIR, exemple ci-dessous avec la fondation du patrimoine

> STATUT

Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine est le premier organisme national privé indépendant qui vise à promouvoir la connaissance, la conservation et la mise en valeur du patrimoine non protégé par l'État. Habilitée par le ministère de l'économie et des finances et par le ministère de la culture et de la communication, elle accompagne concrètement les propriétaires privés et publics dans leur projet de restauration par des aides techniques et financières efficaces.

> ORGANISATION

La Fondation du patrimoine est décentralisée dans chaque région et s'appuie sur un réseau dense de délégués départementaux et régionaux, tous bénévoles.

> MOYENS D'ACTION

Pour mener à bien sa mission, la Fondation du patrimoine dispose d'instruments incitatifs. Le label « Fondation du patrimoine » facilite la restauration de bâtiments appartenant à des propriétaires privés. Il peut permettre à ses bénéficiaires d'obtenir des avantages fiscaux. La souscription permet de mobiliser le mécénat populaire en faveur de projets de sauvegarde du patrimoine public ou associatif.

PARTICULIERS, ENTREPRISES

Grâce à vos dons, la chapelle des Saints-Anges peinte par Eugène Delacroix en l'église Saint-Sulpice pourra être restaurée. Il vous suffit de renvoyer le bulletin de souscription ou de faire un don en ligne :

[www.fondation-patrimoine.org/don-delacroix](http://www.fondation-patrimoine.org/don-delacroix)

| Impôt sur les sociétés     | Impôt sur le revenu | Impôt sur la fortune |
|----------------------------|---------------------|----------------------|
| Un don de...               |                     |                      |
| 1000 €                     | 100 €               | 500 €                |
| Une économie d'impôt de... |                     |                      |
| - 60 %                     | - 66 %              | - 75 %               |
| Une dépense réelle de...   |                     |                      |
| 400 €                      | 34 €                | 125 €                |

Simply send back this subscription form or make a donation online:

[www.fondation-patrimoine.org/don-delacroix](http://www.fondation-patrimoine.org/don-delacroix)

CONTACTS

Renseignements sur le projet de restauration de la souscription

MAIRIE DE PARIS

Mail : [souscriptiondelacroix@paris.fr](mailto:souscriptiondelacroix@paris.fr)

Site internet : Paris.fr

Renseignements sur la souscription

FONDATION DU PATRIMOINE ÎLE-DE-FRANCE

**Appel au mécénat:**

Nous comptons proposer dès la seconde phase un dossier de mécénat aux acteurs économiques de part et d'autres de la Méditerranée désirant se rendre visible dans ce lieu de communion des peuples, mais aussi de projection dans l'avenir en étant dans le périmètre du cluster scientifique Paris-Saclay. Ce dossier proposera ce support financier aussi bien dans le budget d'**investissement** que dans celui de **fonctionnement**.

**Subventions:**

Nous avons pré-identifié la liste suivante de subventions possibles:

| Nom  | Description   | Montant max                |
|--|---|----------------------------|
| <b>IdF</b> « Aide aux projets des musées œuvrant à la valorisation du patrimoine »               | Soutenir les projets des musées œuvrant à la valorisation du patrimoine.<br><a href="https://aides-territoires.beta.gouv.fr/aides/77f9-aide-aux-projets-des-musees-uvrant-a-la-valor/">https://aides-territoires.beta.gouv.fr/aides/77f9-aide-aux-projets-des-musees-uvrant-a-la-valor/</a>   | 30000€<br>(investissement) |
| <b>Ministère de la Culture</b> « Dispositifs d'aide pour le développement des musées de France » | Dans le cadre du développement et du rayonnement des musées de France, les directions régionales des affaires culturelles (DRAC) peuvent soutenir et favoriser les projets qui concourent à leur mise aux normes réglementaires, à leur valorisation scientifique, au développement de leurs publics et qui contribuent à ancrer leur rôle dans la structuration culturelle et sociale du territoire.<br>Crédits d'intervention, qu'elles participent de la diffusion - expositions, publications, journées d'étude, conservation - restauration, recherche, enrichissement des collections, récolement décennal - ou qu'elles concernent des opérations de numérisation, d'éditorialisation et de mise en réseau des collections des musées de France - équipement numérique, logiciels spécialisés d'inventaire, numérisation, saisie.<br><a href="https://www.culture.gouv.fr/Demarches-en-ligne/Par-type-de-demarche/Subvention/Dispositifs-d-aide-pour-le-developpement-des-musees-de-France">https://www.culture.gouv.fr/Demarches-en-ligne/Par-type-de-demarche/Subvention/Dispositifs-d-aide-pour-le-developpement-des-musees-de-France</a> | en fonction du dossier     |
| <b>A COMPLETER</b>   |   |                            |

### 3. PLANNING DU DÉVELOPPEMENT DU PROJET

#### 3.1. Planning global:

Nous proposons le planning suivant pour permettre d'avancer par étape en garantissant des livrables permettant de contrôler dans le temps l'avancement du projet

| Dates                             | Objectifs  | Délivrables   |
|-----------------------------------|--|---|
| <b>Etape1</b><br>Décembre 2023    | le pré-projet, ce document et des annexes avec une mise en ligne et le lancement d'une pétition pour avoir un retour des palaisiens  | <ul style="list-style-type: none"><li>● présentation du projet</li><li>● acteurs identifiés</li><li>● planning global</li><li>● mesure de l'intérêt des palaisiens</li></ul>  |
| <b>Etape2</b><br>Janvier-Mars2024 | <ul style="list-style-type: none"><li>● Organisation de l'équipe de bénévole en groupes de travail, réunions d'avancement</li><li>● Consolidation financière du projet avec une ébauche de budget des travaux sous forme de lots pour certains optionnels</li><li>● Rédaction d'une première liste de contenu à exposer, d'un parcours potentiel</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>● création d'une structure morale</li><li>● budget gros oeuvre</li><li>● budget panneaux solaires</li><li>● budget aménagement intérieur</li><li>● budget muséologie</li><li>● budget fonctionnement</li><li>● contenu exposé</li><li>● maquette 3D</li></ul> |
| <b>Etape3</b><br>Avril-Sept2024   | <ul style="list-style-type: none"><li>● Consolidation du plan de financement</li><li>● Consultation de bureaux d'étude</li><li>● Premières petites expositions temporaires sous barnum avec panneaux présentant le projet, consultations publiques</li></ul>   | <ul style="list-style-type: none"><li>● plan de financement complet incluant des promesses d'engagement et la liste des subventions possibles</li><li>● maquette v2</li></ul>   |
| <b>Etape4</b><br>Oct2024-         | <ul style="list-style-type: none"><li>● Engagements de bureaux d'étude pour la partie technique (architecture, muséologie, ...)</li></ul>  | <ul style="list-style-type: none"><li>● démarrage des travaux</li></ul>   |

#### 3.2. Etape1 Déc 2024 préprojet v0.1: des éléments sérieux pour ouvrir le débat politique/citoyen

Ce pré-projet qui couvre une description sommaire, l'intérêt du lieu, l'objectif et l'identification des acteurs, le financement, **a pour ambition d'interpeller le Conseil Municipal et le Conseil Communautaire de ce mois de décembre en présentant un planning global, les livrables pour les 6 mois à venir, les acteurs de l'écosystème et une mesure instantanée de l'intérêt des palaisiens.**

Malgré le délai très court de mise en œuvre, ce dossier introduit clairement les points essentiels d'un projet pour mener un débat dans nos instances municipales, nous remercions d'ailleurs tous les auteurs et contributeurs.

Nous désirons de nos responsables politiques l'ouverture d'un débat pour donner une chance à ce formidable projet pour la ville de Palaiseau, projet qui comprend beaucoup de forces locales très motivées et engagées dans cette entente trans-méditerranéenne.

#### 3.3. Etape2 Janv-Mars 2024: vers un pré-projet v0.2 pour vote au Conseil Municipal

Nous proposons dès début janvier d'entrée en mode projet avec une équipe structurée pour permettre d'approfondir plus en profondeur les besoins budgétaires et les sources de financement, tout en prévoyant un groupe listant des idées de contenu et de présentation en muséologie.

Des actions suivantes de communication permettront de rendre plus visible le projet afin d'attirer plus de témoignage, de bénévole, de financement et de compétence en organisant à Palaiseau et sur la communauté d'agglomération des :

- conférence-débats
- projections de film
- débats participatifs sur le contenu possible
- des séances de travail participative ouvertes aux citoyens

Fin mars, l'objectif est de proposer un projet beaucoup plus détaillé que cela soit au niveau des travaux, des aménagements, des équipements pour rendre le bâtiment autosuffisant en énergie, d'une première maquette virtuelle, du financement sur des étapes suivantes devant couvrir ainsi des sources identifiées

de subvention, l'ouverture d'une souscription publique, l'ouverture d'un dossier de crowd funding sur une plateforme de référence sur internet comme kisskissbankbank.

Ces livrables seraient présentés à la population palaisienne pour débat puis au Conseil Municipal pour adopter un vote sur la cession du lot de la ferme aux Granges appartenant à la CPS/Palaiseau.

### **3.4. Etape3 Avril-Sept 2024: finalisation du projet v1**

Cette 3e étape va correspondre à la rédaction des engagements formels avec la signature d'un plan de financement complet. Des cabinets d'études seront consultés et mis en concurrence.

Le contenu à exposer et les maquettes 3D seront à proposer dans une première version définitive permettant ainsi de figer les budgets.

### **3.5. Etape4 à partir d'Oct 2024: démarrage du projet**

Cette étape devra permettre de contractualiser le démarrage du projet avec les cabinets d'étude et bureaux techniques sélectionnés pour transformer le projet en un cahier des charges techniques complet pour lancer les travaux à un horizon à 6 mois si possible.

## 4. ANNEXES:

### 4.1. Rapport Benjamin Storia

disponible sur <https://drive.google.com/file/d/1Hm7eSeNbpP-igltPjQiGqYR74-5oIFtP>

#### Résumé:

**Le Président de la République m'a confié en juillet 2020 une mission pour la rédaction d'un rapport sur les questions mémorielles portant sur la colonisation, et la guerre d'Algérie.** Il écrivait, dans la lettre de mission : ! Je souhaite m'inscrire dans une volonté nouvelle de réconciliation des peuples français et algériens. Le sujet de la colonisation et de la guerre d'Algérie a trop longtemps entravé la construction entre nos deux pays d'un destin commun en Méditerranée. Celles et ceux qui détiennent entre leurs mains l'avenir de l'Algérie et de la France n'ont aucune responsabilité dans les affrontements d'hier et ne peuvent en porter le poids. Le devoir de notre génération est de faire en sorte qu'ils n'en portent pas les stigmates pour écrire à leur tour leur histoire. Ce travail de mémoire, de vérité et de réconciliation, pour nous-mêmes et pour nos liens avec l'Algérie, n'est pas achevé et sera poursuivi. Nous savons qu'il prendra du temps et qu'il faudra le mener avec courage, dans un esprit de concorde, d'apaisement et de respect de toutes les consciences. Aussi, conscient et respectueux de vos engagements, je souhaite pouvoir compter sur votre expérience et votre connaissance intime et approfondie de ces enjeux pour nourrir nos réflexions et éclairer nos décisions, en vous confiant une mission de réflexion " .

**Cette initiative intervenait après que le Président eut critiqué le système colonial,** lors d'un déplacement à Alger en février 2017. D'autres initiatives avaient suivi. Il y avait eu, en 2018, la reconnaissance de la responsabilité de l'Etat français dans la mort du mathématicien Maurice Audin, disparu en 1957 à Alger. Et plus récemment, le Président français a honoré sa promesse de restituer à Alger les crânes des Algériens tués en 1849 lors de la conquête du pays, et dont les restes avaient été conservés au Musée de l'homme, à Paris.

**Ce rapport aborde plusieurs questions.** D'abord, les traces, survivances, effets des mémoires de la colonisation et de la guerre d'Algérie sur la société française. De l'installation de l'oubli à la séparation des mémoires. Puis, seront exposés, et discutés, les différents discours des chefs d'Etat français à propos de l'Algérie, du passage des indépendances à nos jours ; avec un bref inventaire des initiatives prises par les sociétés civiles, entre les deux pays. Dans une dernière partie sont traitées les questions relatives aux archives en général, celle des personnes disparues en particulier, de la connaissance et reconnaissance du fait colonial et de la guerre d'Algérie. Le rapport présente enfin différentes préconisations à mettre en œuvre pour une possible réconciliation mémorielle entre la France et l'Algérie.

**Au moment où la rédaction de ce rapport touchait à sa fin, des attentats meurtriers ont frappé la France,** la décapitation du Professeur d'histoire Samuel Paty, et l'assassinat à Nice de trois fidèles dans une Eglise, victimes du terrorisme islamiste. Ces questions, en particulier le rapport entre le travail d'éducation et le surgissement de la violence, sont abordées à la fin de ce travail. A l'heure de la compétition victimaire et de la reconstruction de récits fantasmés, on verra que la liberté d'esprit et le travail historique sont des contre-feux nécessaires aux incendies de mémoires enflammées, surtout dans la jeunesse.

#### Conclusion:

##### Vers un traité Mémoires et Vérité.

**L'Emir Abd el Kader:** " *Ne demandez jamais quelle est l'origine d'un homme ; interrogez plutôt sa vie, son courage, ses qualités et vous saurez ce qu'il est. "*

**Lettre de Jean-Louis Roy, fils de Jules Roy, décembre 2020:** " *Trop d'attachement hystérique à ce que fut l'Algérie a perturbé les relations entre métropole et pieds-noirs, entre les Algériens et nos gouvernants, entre Français de souche et Français de l'immigration avec leurs divergences où se côtoient ou non les vieux ouvriers de Renault, les harkis et les jeunes de la seconde et troisième génération. Cet attachement sentimental est pathologique mais ne s'efface pas. Seule l'éducation par la presse et l'école peut, en mêlant histoire, philosophie, morale et civisme, convaincre d'ériger la tolérance en mode absolu. Tâche ardue et toujours recommencée que vous illustrez au mieux et dont vous ne vous découragez pas, même si un éloignement temporaire peut vous être nécessaire pour apaiser les regrets et une irritation compréhensible. "*

Dans sa lettre de mission qu'il m'avait adressée, le Président Emmanuel Macron indiquait vouloir ! s'inscrire dans une volonté nouvelle de réconciliation des peuples français et algérien ". A l'approche du soixantième anniversaire de l'indépendance de l'Algérie en 2022, la nécessité d'un nouveau Traité de réconciliation, d'amitié entre les deux peuples reste plus que jamais d'actualité.

D'abord parce qu'il est question de développement pour l'avenir des deux pays. Dans la préface au livre Réconciliations, publié par l'Agence Française de développement, Madame Ngozi Okodjo-Iweala, ancienne ministre du Nigéria et directrice générale de la Banque Mondiale, écrivait : *"Réconcilier les peuples et les personnes déchirés par les antagonismes et les conflits, réconcilier les objectifs contradictoires et tous également nobles que servent les politiques publiques, la prospérité d'aujourd'hui et le bien être de demain, les aspirations à l'idéal et la résistance du réel, les aspirations des différentes générations, voilà au fond ce que c'est de travailler chaque jour, pour le développement. "*

Réconciliation, parce que l'Algérie occupe une place très importante dans l'ensemble du bassin méditerranéen. L'Algérie, avec ses 1400 kilomètres de côtes est la plus longue frontière entre l'Afrique et l'Europe. Il est inutile de préciser que son rôle dans les développements migratoires est essentiel dans cette partie du monde. D'autre part, le Sahara algérien, plus grand désert du monde, occupe des centaines de kilomètres de frontières, avec la Libye, le Niger, le Mali... C'est la plus grande frontière saharienne, où se joue un affrontement considérable face aux groupes djihadistes qui tentent de déstabiliser la région subsaharienne. Cette double frontière, méditerranéenne et saharienne, donne à l'Algérie un poids considérable dans le règlement des problèmes actuels, sur l'immigration, le terrorisme, ou l'instabilité qui règne dans certains pays de cette zone. Comment, alors, ne pas regarder ensemble vers l'avenir pour affronter ces défis du XXI e siècle ?

On pourrait aussi ajouter à ces questions essentielles, le fait de partir ensemble à la recherche commune d'énergies renouvelables ; d'approfondir nos relations économiques au moment où la Chine occupe une place de premier ordre sur le marché algérien ; ou de parler aux jeunes générations en perte de repères identitaires.

Le passé colonial, et la guerre d'Algérie, constitue désormais en France l'un des points de cristallisation de la réflexion fébrile qui s'est nouée çà et là autour de l' "identité nationale", au sein d'une société française éminemment diverse dans ses origines. Ainsi en atteste la virulence de débats récents autour de la loi du 23 février 2005 sur *"la colonisation positive"*, et des dangers de la *"repentance"*, ou à propos des traumatismes laissés par l'esclavage. **Les souvenirs de la colonisation ont laissé des traces fort inégales dans l'histoire coloniale et l'Algérie y occupe une place centrale par la longueur du temps de la présence française, (132 ans)**, la forte colonisation de peuplement européen, la découverte du pétrole et du gaz, l'expérimentation des essais nucléaires au Sahara, et la cruauté d'une guerre de plus de sept ans.

On a vu que cette histoire particulière concerne toujours des millions français, "pieds-noirs" et soldats, officiers et harkis, immigrés algériens, bi-nationaux vivant des deux côtés de la Méditerranée. Comme je l'ai montré, des pas ont été accomplis comme le vote à l'Assemblée nationale en 1999, de la reconnaissance d'une "guerre" qui avait eu lieu en Algérie ou la reconnaissance, en 2005, des massacres commis à Sétif et Guelma en 1945. Aussi du discours prononcé par François Hollande en décembre 2012 sur la "férocité" du système colonial. **La déclaration d'Emmanuel Macron sur l'affaire Audin s'inscrit dans la grande tradition des décisions de reconnaissance historique du passé sombre de la France** (comme, dans un autre registre, le discours de Jacques Chirac sur le Vel d'Hiv). Elle marque un seuil sur lequel il sera bien difficile de revenir. Car cette déclaration nous parle d'un système établi à la faveur des "Pouvoirs spéciaux", votés en 1956, qui a limité la liberté d'expression, entravé les droits individuels, légitimé des centres de rétention administrative, mis en place des "zones interdites" où l'on pouvait tirer sans sommation sur un civil aperçu.

D'autres gestes à caractères symboliques et politiques sont nécessaires aujourd'hui, touchant en particulier les personnalités politiques du nationalisme algérien, assassinées. Je pense en particulier à des hommes politiques algériens, considérés comme des héros de la lutte nationaliste en Algérie, comme Ali Boumenjel, avocat, ami de René Capitant, compagnon du général De Gaulle, défenestré par l'officier français, Paul Aussaresses, en mars 1957. Ce meurtre a été avoué par Paul Aussaresses dans ses Mémoires. Cette reconnaissance d'assassinat marquerait un pas supplémentaire dans le fait de regarder en face ce passé colonial. Il est, à mon sens, préférable à des discours de "repentance", dont on a pu mesurer les effets illusoire dans le conflit entre le Japon, la Chine, la Corée (effets mentionnés précédemment dans mon rapport).

D'autres gestes peuvent être faits (il y en tant à propos de l'Algérie), notamment à propos de la durée d'installation de la présence française, et qui montrent le refus algérien. Comme le rapatriement des

corps des membres de la famille de l'Emir Abdelkader, enterrés au Château d'Amboise, lieu de résidence de l'Emir après sa défaite. Et, à cette occasion, il faudrait expliquer ce que fut l'action de l'Emir, après sa captivité, en faveur des populations des Chrétiens d'Orient réfugiés à Damas, en 1860. Et, pourquoi, aussi, ne pas étudier la restitution du célèbre canon, "Bab Merzoug" transféré dans la capitale du Finistère par Victor-Guy Duperré, amiral en chef breton de la marine coloniale ? En juillet 1830, dès les premiers jours de la chute d'Alger, ce canon avait été saisi et expédié comme précieux trophée de guerre à Brest, pour être installé dans l'arsenal militaire de la ville.

On trouvera dans les préconisations qui suivent, d'autres façons pratiques d'avancer concrètement que beaucoup attendent, en France et en Algérie. **Achevée depuis soixante ans**, la guerre d'Algérie pourra ainsi davantage s'éloigner des esprits malheureux. Cette séparation de l'Algérie et de la France, au terme d'un conflit cruel de sept ans, s'est perdue avec une infinie possibilité de sens où se sont mêlés des nostalgies coloniales et des hontes inavouables. Depuis plusieurs années, des efforts ont été accomplis pour remonter en amont, avant la guerre, pour précisément tenter de la comprendre. Mais il reste encore beaucoup à faire, notamment au niveau de l'éducation nationale, pour regarder tout le passé colonial de la France conduisant à des décolonisations difficiles, cruelles. Les manuels scolaires ont commencé ce travail, mais il faut accentuer cette connaissance d'une histoire coloniale, histoire très française.

Par la multiplication des gestes politiques et symboliques, on pourra de la sorte s'éloigner d'une mémoire devenue enfermément dans un passé, où se rejouent en permanence les conflits d'autrefois. Motif de discorde, la mémoire peut aussi se révéler puissance créatrice, face à ceux qui voudraient effacer les pages sombres du passé. Il faut donc trouver la "juste mémoire", comme le dit le philosophe Paul Ricoeur, entre les écueils de la répétition des guerres anciennes dans le présent, et celui de l'effacement de faits pouvant ouvrir à un négationnisme généralisé. Le travail historique et les gestes politiques aident à sortir de ce dilemme entre trop plein et absence de mémoires. L'objectif n'est donc pas l'écriture d'une histoire commune, mais de chercher à expliquer ensemble l'événement colonial, et ne pas croire que tout pourra se trancher en un verdict définitif. Ce travail en commun doit maintenir ouverte la porte des controverses citoyennes, car il prête attention aux conditions de son époque pour sortir de la rumination du passé, et des blessures mémorielles. Ce faisant, il recrée sans cesse les outils d'un travail de mémoire jamais clos. Cette longue route, entre prises de positions politiques, témoignages, recherches historiques et controverses s'ouvre encore devant les sociétés, française et algérienne.

Pour construire l'avenir, et sortir de la rumination du passé. Ce mouvement vers la réconciliation ouvre sur la possibilité du passage d'une mémoire communautarisée à une mémoire commune, en France, et entre historiens algériens et historiens français. L'Histoire n'a pas de nationalité, elle est l'oeuvre des historiens qui disposent d'outils, de références pouvant être des archives écrites, des témoignages. Il permet également la sortie de la concurrence victimaire. Entre les différents groupes porteurs de la mémoire algérienne, existe comme une fixation dans une mémoire cloisonnée où chacun se pose en victime supérieure à l'autre dans l'abandon, dans la blessure, dans l'exil, dans la trahison. Il est nécessaire de freiner cette concurrence terrible, au sein même des sociétés, parce qu'elle est stérile. Il est difficile de bâtir sur le ressassement, la rumination, L'essentiel est de comprendre ce qui s'est passé dans cette histoire, de cerner les raisons de cette séparation.

**Le métissage (le "vivre ensemble") a échoué dans l'Algérie coloniale, mais dans la France d'aujourd'hui sa réussite est un enjeu majeur.** Il en est de même en Algérie, où doivent être reconnus la part prise par les Européens dans l'histoire contemporaine, ou le destin particulier des Juifs d'Algérie. Dans mon livre, La gangrène et l'oubli, publié en 1991, j'avais tenté de montrer comment ce conflit ne se finissait pas, dans les têtes et dans les coeurs, parce que de part et d'autre de la Méditerranée, elle n'avait pas été suffisamment nommée, montrée, assumée dans et par une mémoire collective et en quoi la reconnaissance pratique d'exactions commises pendant la guerre d'Algérie, était une condition essentielle pour aller vers une mémoire plus apaisée. On sait que vivre dans le déni d'une tragédie expose toujours à des retours de mémoires dangereuses, cruelles. Et il s'est tissé autour du divorce franco-algérien, le plus tragique de l'époque de la décolonisation, des refoulements, des volontés d'oubli, causes d'innombrables malentendus qui persistent encore. Il faut donc aller vers plus de vérités.

La prise de position du Président de la République Emmanuel Macron à propos de Maurice Audin nous renvoie aussi à la question des disparus de la guerre d'Algérie. Le corps de Maurice Audin n'a jamais été retrouvé. Comme ceux de milliers d'Algériens pendant la "Bataille d'Alger", ou d'Européens à Oran dans l'été 1962. Comment faire son deuil de cette guerre si l'on n'évoque pas le sort des personnes qui n'ont été jamais enterrées ? Et qui continuent d'errer, comme des fantômes, dans les consciences collectives, françaises et algériennes ? Sortir de l'effacement, de la disparition permet de s'approcher de la réalité, de la réconciliation possible. Bien sûr, ce travail de vérité a fait pousser des cris à ceux qui

disent qu'il s'agit là de "repentance", et qu'il ne faut surtout pas évoquer la face d'ombre du passé français. Mais pour l'immense masse de ceux qui ont vécu le temps de la colonisation, elle encourage ceux qui se battent aujourd'hui pour aller vers la compréhension de leur propre passé.

Plutôt que de "repentance", la France devrait donc reconnaître les discriminations et exactions dont ont été victimes les populations algériennes : mettre en avant des faits précis. Car les excès d'une culture de repentance, ou les visions lénifiantes d'une histoire prisonnière des lobbys mémoriels, ne contribuent pas à apaiser la relation à notre passé.

Tous ces faits expliqués, portés à la connaissance des jeunes générations, ne sont pas des verdicts définitifs à propos de la colonisation et de la guerre d'Algérie. Ces faits énoncés, déjà établis depuis longtemps par les historiens, maintiennent ouverte la porte des controverses citoyennes pour sortir de la rumination du passé et des blessures mémorielles ; encouragent les acteurs et témoins à parler de leurs souffrances (en particulier les anciens appelés d'Algérie, les "pieds-noirs" et les harkis). Ce faisant, ce travail de reconnaissance recrée les outils d'un travail de mémoire jamais clos, en soulignant aussi la nécessaire ouverture, des deux côtés de la Méditerranée, des archives de la guerre d'Algérie.

*Benjamin Stora*

#### 4.2. [Le Monde 20 janvier 2021: France-Algérie : les 22 recommandations du rapport Stora](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2021/01/20/france-algerie-les-22-recommandations-du-rapport-stora_6066931_3212.html)

Source: [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2021/01/20/france-algerie-les-22-recommandations-du-rapport-stora\\_6066931\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2021/01/20/france-algerie-les-22-recommandations-du-rapport-stora_6066931_3212.html) publié le 20 janvier 2021 à 11h33, modifié le 10 décembre 2021 à 14h25

L'historien souhaite la mise en place d'une commission « Mémoire et vérité » chargée d'impulser des initiatives mémorielles communes entre les deux pays.



*Photo non datée de l'avocat algérien Ali Boumendjel, assassiné en 1957, et de sa femme Malika. ERIC FEFERBERG, HO / AFP*

Le rapport de Benjamin Stora remis mercredi 20 janvier à Emmanuel Macron recommande la mise en place d'une commission « Mémoire et vérité » chargée d'impulser des initiatives mémorielles communes entre la France et l'Algérie. L'historien propose que cette commission soit composée de « différentes personnalités engagées dans le dialogue franco-algérien », comme Fadila Khattabi, présidente du groupe d'amitié France-Algérie de l'Assemblée nationale, Karim Amellal, ambassadeur, délégué interministériel à la Méditerranée, des intellectuels, médecins, chercheurs, chefs d'entreprise, animateurs d'associations...

#### **Cette commission pourrait formuler des recommandations sur les 22 points suivants :**

1. **Commémorations.** Poursuivre les commémorations, comme celle du 19 mars 1962 demandée par plusieurs associations d'anciens combattants à propos des accords d'Evian, premier pas vers la fin de la guerre d'Algérie. D'autres initiatives de commémorations importantes pourraient être organisées autour de la participation des Européens d'Algérie à la seconde guerre mondiale ; du 25 septembre, journée d'hommage aux harkis et autres membres de formations supplétives dans la guerre d'Algérie ; du 17 octobre 1961, à propos de la répression des travailleurs algériens en France. A tous ces moments de commémoration pourraient être invités les représentants des groupes de mémoires concernés par cette histoire.
2. **Témoignages.** Organiser le recueil par cette commission de la parole des témoins frappés douloureusement par cette guerre pour établir plus de vérités et parvenir à la réconciliation des mémoires.
3. **Emir Abdelkader.** Construire une stèle à l'effigie de l'émir Abdelkader, qui lutta contre la conquête de l'Algérie par la France au milieu du XIXe siècle, à Amboise (Indre-et-Loire), où il

vécût en exil entre 1848 et 1852. Le monument pourrait être érigé à l'occasion du 60e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie, en 2022.

4. **Ali Boumendjel.** Reconnaissance par la France de l'assassinat de l'avocat Ali Boumendjel, ami de René Capitant et dirigeant politique du nationalisme algérien, tué pendant la bataille d'Alger, en 1957. Ce geste ferait suite à la déclaration du président Emmanuel Macron concernant Maurice Audin en septembre 2018.
5. **Disparus.** Œuvrer à la publication d'un « guide des disparus » (algériens et européens) de la guerre d'Algérie, sur la base des recherches du « groupe de travail » créé à la suite de la déclaration d'amitié signée lors de la visite du président François Hollande à Alger en 2012. Ce groupe avait été mis en place pour permettre la localisation des sépultures des disparus algériens et français de la guerre d'indépendance. Il devra poursuivre son travail.
6. **Essais nucléaires et mines.** Poursuivre le travail conjoint concernant les lieux des essais nucléaires français en Algérie, réalisés entre 1960 et 1966, et leurs conséquences, ainsi que la pose des mines aux frontières.
7. **Restes humains.** Poursuivre l'activité du comité mixte d'experts scientifiques algériens et français chargés d'étudier les restes humains de combattants algériens du XIXe siècle conservés au Muséum national d'histoire naturelle.
8. **Harkis.** Voir avec les autorités algériennes la possibilité de faciliter les déplacements des harkis et de leurs enfants entre la France et l'Algérie.
9. **Oran, juillet 1962.** Mettre en place une commission mixte d'historiens français et algériens pour faire la lumière sur les enlèvements et assassinats d'Européens à Oran en juillet 1962 ; entendre la parole des témoins de cette tragédie.
10. **Cimetière européens et juifs.** Encourager la préservation des cimetières européens en Algérie (travaux, entretiens, réhabilitations des tombes), ainsi que des cimetières juifs (comme ceux de Constantine et de Tlemcen).
11. **Noms de rues.** A l'instar de la mesure instaurée par le président de la République visant à donner à des rues de communes françaises des noms de personnes issues de l'immigration et de l'outre-mer, inscrire des noms de Français d'origine européenne particulièrement méritants, en particulier médecins, artistes, enseignants, issus de territoires antérieurement placés sous la souveraineté de la France.
12. **Archives.** Activer le groupe de travail conjoint sur les archives, constitué en 2013 à la suite de la visite du président Hollande en 2012. Le groupe s'est réuni à six reprises, jusqu'au 31 mars 2016. Ce groupe de travail sur les archives devra faire le point sur l'inventaire des archives emmenées par la France et laissées par la France en Algérie. Sur la base de ce travail d'inventaire, certaines archives (originaux) seraient récupérées par l'Algérie. Celles laissées en Algérie pourront être consultées par les chercheurs français et algériens. Le « comité de pilotage » pourrait proposer la constitution d'un premier fond d'archives commun aux deux pays, librement accessible.
13. **Visas de chercheurs.** La coopération universitaire pourrait, avant le règlement de la domiciliation des archives, trouver un moyen pour chacune des parties de montrer la volonté de transparence du passé commun. La France proposerait ainsi de donner chaque année à dix chercheurs, inscrits en thèse sur l'histoire de l'Algérie coloniale et la guerre d'indépendance dans un établissement universitaire algérien, la possibilité d'effectuer des recherches dans les fonds d'archive en France.

Le visa de chercheur à entrées multiples serait d'une durée de six mois, pouvant être prolongé de trois mois, ce qui correspond à une année universitaire. Le chercheur pourrait ainsi effectuer des allers-retours en fonction des besoins de sa recherche. Ce visa pourrait être renouvelable.

Afin que ces recherches puissent effectuées dans de bonnes conditions matérielles, un accord serait passé avec le Centre national des œuvres universitaires (Cnous) pour mettre à disposition une chambre au sein d'une cité universitaire proche des lieux d'archive dans des modalités pratiques à approfondir. Enfin, ces étudiants pourraient bénéficier pendant leur séjour en France

de la même bourse d'étude que les étudiants français inscrits en thèse, au prorata de la durée de séjour.

En parallèle, des étudiants français, dans un nombre qui reste à discuter avec les autorités algériennes, devraient pouvoir bénéficier d'un visa à entrées multiples et d'un accès facilité aux archives algériennes concernant la même période.

14. **Edition.** Favoriser la diffusion des travaux des historiens par la création d'une collection « franco-algérienne » dans une grande maison d'édition. L'objectif serait de poser des bases communes aux mémoires particulières, de définir un cadre acceptable par tous, des deux côtés de la Méditerranée.
15. **Traductions.** Créer un fonds permettant la traduction du français vers l'arabe et de l'arabe vers le français d'œuvres littéraires et à caractère historique. Ce fonds pourra également prendre en charge les écrits de langue berbère.
16. **Programmes scolaires.** Accorder dans les programmes scolaires plus de place à l'histoire de la France en Algérie. A côté d'une avancée récente – ne plus traiter de la guerre sans parler de la colonisation –, il convient de généraliser cet enseignement à l'ensemble des élèves (y compris dans les lycées professionnels).
17. **Jeunes créateurs.** Aller vers la mise en place d'un office franco-algérien de la jeunesse, chargé principalement d'impulser les œuvres de jeunes créateurs (œuvres d'animation, courts-métrages de fiction, création de plate-forme numérique pour le son et l'image).
18. **Musée.** Réactiver le projet de musée de l'histoire de la France et de l'Algérie, prévu à Montpellier et abandonné en 2014.
19. **Colloque.** Organiser en 2021 un colloque international dédié au refus de la guerre d'Algérie par certaines grandes personnalités comme François Mauriac, Raymond Aron, Jean-Paul Sartre, André Mandouze et Paul Ricœur.
20. **Exposition.** Organiser en 2021 au Musée national de l'histoire de l'immigration une exposition ou un colloque sur les indépendances africaines
21. **Gisèle Halimi.** Entrée au Panthéon de Gisèle Halimi, grande figure de l'opposition à la guerre d'Algérie.
22. **Canon Baba Merzoug.** Créer une commission franco-algérienne d'historiens chargée d'établir l'historique du canon « Baba Merzoug » ou « La Consulaire », ravi lors de la conquête d'Alger en 1830 et installé à l'arsenal de Brest, et de formuler des propositions partagées quant à son avenir, respectueuses de la charge mémorielle qu'il porte des deux côtés de la Méditerranée.